

**SECTION TENNIS DE TABLE DE L'ASBL G.R.C.P.N.
PV N° 147 DE LA REUNION DE COMITE DU 27 OCTOBRE 2009**

Présents : Guy De BOSSCHERE, Vincent de BOURNONVILLE, Daniel LORAND, Renaud RONDEAUX

Excusés : Michel RABOZEE, Alain RICHARD

ORDRE DU JOUR :

Le Comité souhaite un prompt rétablissement à son Président, Michel Rabozée.

1° **Approbation** du P.V. n° 146 de la réunion de comité du 25 septembre 2009.

Le P.V. est approuvé à l'unanimité.

2° **Courriers recus**

- de Frédéric Grandjean, d'Arsenal GD (div. 2), qui demande s'il serait possible de changer de club. Dès que les séries sont établies en fonction du « capital points » de chaque équipe, il n'est plus possible d'être transféré dans une autre équipe. Même si cela n'est pas précisé dans le Règlement, le Comité rappelle l'art. 5.2 : « Les cas particuliers ne trouvant pas de solution dans le cadre de ce règlement sont tranchés par le Comité ».
- de Françoise Danloy, de Toiture DD, qui a constaté que les 2 équipes « B » et « C » ne jouent pas le même jeudi à domicile, alors que la salle n'est disponible qu'un jeudi sur deux, et demande s'il est encore possible d'arranger les choses. Il est malheureusement trop tard pour modifier le calendrier. Le Comité rappelle que toute demande spécifique (jouer en même temps qu'une autre équipe ou à l'inverse d'une autre équipe) doit être clairement indiquée sur les formulaires d'inscription des équipes concernées.
- de Fabian Cottin, de Bailsport A (division 1), qui demande à inscrire un joueur classé B4. Ce nouveau joueur ne peut pas être inscrit car il a un classement supérieur au 1er joueur inscrit sur la liste de forces du 1er tour (voir 4è paragraphe de l'art. 1.6 du règlement).
- de Arnaud Wairy, de Collège Godinne A (division 3), qui est étonné que son équipe joue en division 3, alors qu'elle s'était maintenue en division 2. D'une saison à l'autre, une équipe qui s'est pourtant maintenue, peut descendre d'une division, si une nouvelle équipe s'inscrit et a un « capital points » supérieur au sien. C'est le cas cette saison, avec la nouvelle équipe Olympsport A, qui joue directement en division 1, ce qui a entraîné, entre autres, la descente de Région Wallonne A de division 1 en 2 et de Collège Godinne A de division 2 en 3.

3° **Championnat**

Toute équipe qui envoie une feuille de match complétée en fichier Excel, doit aussi obligatoirement envoyer la feuille originale signée par les capitaines des 2 équipes (voir 2è paragraphe de l'art. 2.7 du règlement).

En effet, le responsable du championnat, Guy De Bosschère, doit pouvoir contrôler la feuille originale signée et donc approuvée par les 2 équipes, et la conserver en cas de contestation.

4° **Trésorerie**

Vincent de Bournonville présente la situation financière arrêtée au 26/10/2009.

Une liste des clubs, arrêtée au 26/10/09, n'ayant pas encore réglé leurs frais d'inscription pour la saison 2009-2010, sera publiée dans le B.O.

5° **Fête du Groupement**

La Fête du Groupement se déroulera le vendredi 30 octobre 2009 à Wépion, dans la salle du Bienvenu.

Le Comité déplore qu'une seule équipe championne n'y soit représentée.

6° Tournoi annuel

Le tournoi annuel aura lieu le samedi 5 décembre 2009 dans la salle du TT Andoy.

L'affiche et le règlement seront publiés dans le B.O. de début novembre.

L'élaboration des tableaux aura lieu le mercredi 2 décembre, après la réunion de Comité.

7° Tournoi de doubles organisé par Namur le 31 octobre 2009

Il y a 16 équipes inscrites (10 de Namur et 6 de Charleroi).

Pour le 1^{er} tour, elles seront réparties dans 4 poules de 4, et ensuite on formera 4 poules de 4 (1 poule des 1ers, ...).

Les matches pourront se disputer en 2 sets gagnants de 21 points, au lieu de 2 sets secs.

8° Articles à publier dans le prochain B.O.

- PV n° 147 de la réunion de Comité du 27 octobre 2009,
- Affiche et règlement du tournoi annuel du 5 décembre 2009,
- Liste des clubs non en ordre de Trésorerie au 26/10/09,
- Liste des certificats médicaux non rentrés au 26/10/09,
- Résultats et classements à l'issue de la 3^e semaine de championnat,
- Modifications au calendrier (nouveaux joueurs, ...)

9° La **prochaine réunion** est fixée au **mercredi 2 décembre 2009, à 19h00**, au café le « Kop », route de Gembloux à Saint-Servais.

Le 29 octobre 2009,

Pour le comité,
V. de Bournonville

MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Nouveaux joueurs :

Division 3	Novia Andoy B	LORFEVRE Claude	C6 fédéré – C6 corpo
Division 5	Toiture DD C	DE WINGAERDEN Eddy	E0 fédéré – E0 corpo
	Toiture DD C	WINAND Philippe	E4 fédéré – E4 corpo
Division 6	Salzennes C	PEETERS Cédric	non fédéré – NC corpo

Autres modifications :

Division 5 UCM A Laurent PREILLON est non fédéré – E6 corpo

Coordonnées de la Section TT

fax : 081/70.00.88

mail : comitettgrcpn@yahoo.fr

site Web : www.ttgrcpn.be

RAPPEL : PAIEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Les clubs suivants sont priés de se mettre en ordre de Trésorerie, en versant le montant de leurs frais d'inscription pour la saison 09-10 (qui leur a été remis le 25/09), sur le compte n° 068-2431098-14 de la Section Tennis de table du GRCPN :

APELL

CHR Namur

Gazelle A

ORES

SP CAP

Arsenal GD

Coll. Godinne

Notre Maison

OSL

Toiture DD

Bailsports

Espaces Jeunes

Novia Andoy

Salzennes B